



Quelle action sociale dans le bloc communal ?

Présentation

Formation proposée exclusivement aux élus locaux !

Infos pratiques

> Composante(s) : UFR Sciences Sociales, Service Formation Continue et Alternance

Objectifs

- Se familiariser et approfondir l'ancrage historique de l'action sociale communale.
- Situer la place de la commune dans la décentralisation du social et dans son environnement (relations partenariales et politiques contractuelles).
- Organisation, rôle et actions du CCAS au prisme du droit et des pratiques.
- Comment appréhender l'Analyse des besoins sociaux ?
- Comprendre et appréhender l'action sociale intercommunale et la division des rôles (avec les communes).

Organisation de la formation

Formation dispensée en présentiel (1 journée de 6 heures).

Alternance entre :

- présentation orale accompagnée par une projection Powerpoint ;
- temps d'échange : questions, commentaires, témoignages.

Modalités d'évaluation

Les attentes des inscrits seront recueillies en début de formation.
Une évaluation individuelle détaillée sera diffusée à la fin de la formation.

Un temps de bilan collectif viendra clôturer la session.

Admission

Droits d'inscription

650 € / personne